

Critères pour le mini spectacle de Noël

Pour être admissible au mini spectacle de Noël, il faut :

Critère minimal obligatoire

- avoir participé à la compétition de Rivière-des-Prairies précédent le spectacle.

Sélection des participants

Le conseil d'administration pigera au sort, trois (3) noms dans chacune des catégories suivantes :

- Étapes 2, 3, 4, 5, 6 et 7 ;
- Débutant, sans-limite, pré-préliminaire, intermédiaire et préliminaire ;
- Junior bronze, senior bronze, junior argent, senior argent et or ;
- Pré-Juvenile, juvénile, pré-novice, novice et junior ;
- Les équipes de synchronisme du club ;
- La troupe de spectacle.

(dernière révision : 8 juillet 2010)